

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://www.sntrs.fr>

Numéro 184 du 18 février 2009

Compte rendu de la réunion entre la direction générale du CNRS et les organisations syndicales sur le contrat d'objectifs et de moyens du mardi 17 février.

Le SNTRS-CGT était représenté par D. Steinmetz, M Pierre et D. Gori

Mardi 17 février, s'est tenue une réunion entre les organisations syndicales du CNRS et le directeur général sur le contrat d'objectifs et de moyens. Le seul document nouveau transmis aux syndicats deux jours avant cette réunion est une partie du Contrat d'Objectifs et de Moyens, intitulé « politiques transverses » qui traite entre autres de la politique de ressources humaines. La politique de Gestion des Ressources Humaines (GRH) se caractérise par une conception centralisatrice et technocratique qui met par exemple l'accent sur la nécessaire « fluidité des mobilités » en particulier pour les ITA ou une politique de modulation des primes fortement dépendante des « managers » y compris pour la PPRS. Pour les aspects de gouvernance et du fonctionnement du CNRS, la direction a proposé de reprendre la discussion sur le document de novembre 2008 non modifié. Rappelons que ce texte sur l'organisation future du CNRS entérinait la dévolution progressive de la gestion de la majorité des UMR aux universités et instituait des conseils d'instituts avec seulement ¼ d'élus ; il avait été fortement critiqué par le CTP, retiré des débats du CS et du CA.

Le SNTRS-CGT, comme l'ensemble des organisations syndicales, est intervenu pour rappeler les raisons des luttes actuelles et leur contexte. Le discours de Sarkozy du 22 janvier a profondément choqué le milieu et provoqué un ensemble de réponses très fermes venus de tous horizons. Dans ce discours, Sarkozy avait réaffirmé que le CNRS ne serait plus qu'une agence de moyen et que la recherche en sciences de la vie serait restructurée, intégrée et simplifiée. Le SNTRS-CGT a rappelé son opposition à la casse du CNRS en instituts a dénoncé la définition d'objectifs sans aucune indication sur les moyens.

Migus a répondu à l'ensemble des intervenants. Il n'a qu'une seule tutelle, le ministère et il se satisfait du contenu de la dernière lettre de V. Pécresse. Il ne peut donc pas tenir compte des propos du président de la république. Il s'est centré sur les aspects scientifiques du contrat d'objectif pour que ceux-ci soient publics avant les conclusions des groupes de travail sur SNRI (Schéma National de Recherche et d'Innovation), il est conscient du retard sur les moyens et espère que les discussions pourront commencer avec Bercy. Il souhaite reprendre la discussion sur le document de novembre Compte tenu du calendrier, la discussion des « objectifs » sera déconnectée des « moyens », ce qui n'est pas acceptable.

Devant cette situation tous les syndicats, après une interruption de séance, ont refusé de débattre du document sur la réorganisation du CNRS. Ils ont demandé à connaître le plus tôt possible les modifications que la direction est prête à y apporter avant de reprendre toute discussion. Un nouveau rendez vous a été fixé pour le 26 février.

Il est impossible de parler de négociation, car la direction du CNRS n'a visiblement aucune marge et n'en souhaite d'ailleurs peut être pas, dans la mesure où elle accompagne fidèlement la politique du gouvernement et où tout lui est imposé par le chef de l'Etat, le ministère et Bercy. Il est tout à fait possible d'avoir dans trois semaines un contrat d'objectif sans en connaître les moyens. Il est important que les personnels se mobilisent pour peser sur le contenu de ce qui sera leur avenir.